

« Belles erreurs de la langue... »

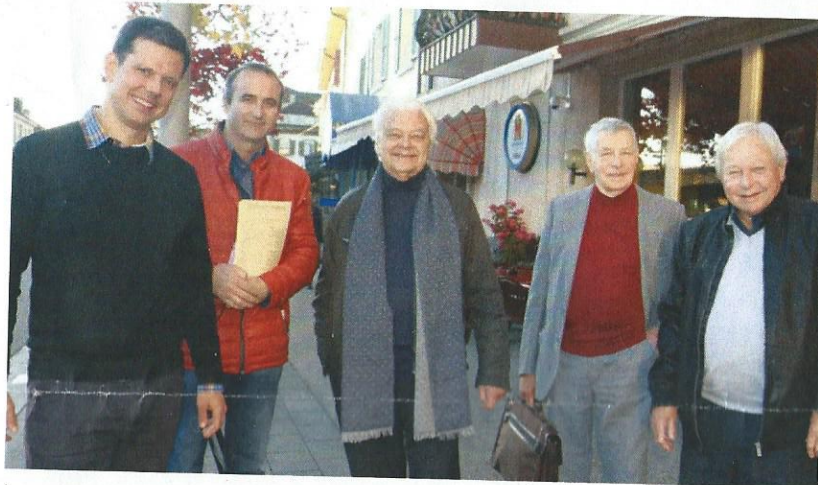
Depuis 55 ans, l'Association suisse des journalistes francophones (ASJF) envoie tous les mois à ses membres un bulletin composé d'une sélection d'expressions erronées ou de mots mal utilisés par les médias de la presse écrite, de la radio et de la télévision suisse.

Chaque bulletin est divisé en six fiches détachables. Au total, plus de trois mille contresens, pléonasmes et autres atteintes aux règles élémen-

taires de la langue française ont été à ce jour répertoriés.

Quelque 300 mots et expressions ont été choisis et réunis dans un livre intitulé «Petit Lexique des Belles Erreurs de la Langue Française (et de Suisse romande). Ils sont associés au regard joyeusement absurde de **Plonk & Replonk**, qui présentent plus de 80 illustrations baroques.

Cet ouvrage a été présenté le 18 novembre à Delémont par **Jean-Pierre Molliet**, nouveau président de l'ASJF, **Daniel Favre**, ancien directeur de l'information à la Radio suisse romande, **André Pan-**



Les auteurs et complices du «Petit Lexique des Belles Erreurs de la Langue Française». De gauche à droite: Cyril Jost, Thomas Schaffter, Jean-Pierre Molliet, André Panchaud, Daniel Favre.



chaud l'actuel rédacteur des fiches mensuelles qui a succédé en 1999 à René Belakovsky, lequel avait remplacé Claude Bodinier qui avait lancé l'opération en 1960, **Cyril Jost** pour l'éditeur et **Thomas Schaffter**, repreneur de l'Imprimerie jurassienne qui publie depuis les débuts les fiches que 350 abonnés attendent chaque mois avec le plus grand intérêt.

Disponible en librairie, Diffusion Dargaud SA, 272 pages, CHF 28.-

Scandaleux!

Dès le 12 novembre, des panneaux posés par le bpa (Bureau de prévention des accidents) ont fleuri à l'entrée de nos localités dans le cadre d'une campagne intitulée «SEE YOU - sois visible»! A l'occasion d'une «Journée de la lumière» (sic!), les communicateurs illuminés du bpa ont cru bon d'ajouter leur touche à la pollution anglophone qui sévit partout dans le paysage routier. Si l'intention de prévenir les accidents en incitant les usagers, notamment les cyclistes, à se rendre visibles aux automobilistes est honorable,

